



Catégorie Pick up

(gladiateur)

TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT SUR
CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS SONT INTERDITS,
seules

modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie
PICK UP (gladiateur).

Il est de la responsabilité du coureur de prouver l'origine
des pièces modifiées.
Il est votre responsabilité de bien lire les règlements
généraux.

- Panel 1500
- 1500 HD et 2500 au choix du promoteur

2. Moteur :

- Moteur du véhicule (6cyl, 8cyl et swap moteur acceptés) et il doit être boulonné comme d'origine.

3. Transmission :

- Aucun renfort n'est accepté.
- Original en tout point.
- Support transmission : Seulement celui du véhicule sera accepté (de compagnie). Si vous ne possédez pas celui d'origine, celui-ci peut être remplacé par un flat bar de ½ " d'épais par 3" de large maximum. Il peut être soudé (à l'endroit d'origine) ou boulonné.

Version modifié le 10 janvier 2026

Règlements utilisé à ces événements: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er août, Saint-Raphaël 7-8 août, Rivière bleu 21-22 août, Saint Damasse de l'Islet 5 septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

- Bellhousing aluminium ou acier HD After, Market accepter (acheter).

4. Rack à batterie :

- 2 batteries max
- Il ne doit pas renforcer le véhicule en aucun point.
- Il ne doit pas excéder les batteries de plus de 2" de haut et de large aller à un maximum de 16x16.
- Doit être fixée solidement à l'intérieur du véhicule.

5. Radiateur :

- Original seulement et doit contenir seulement de l'eau
- Radiateur en fer accepté
- Le radiateur devra être 4po de moins large que le frame (entre).
- De forme rectangulaire.



- Radiateur peut être attache au rod $\frac{3}{4}$ du hood en avant ou le cadre du radiateur. 4 point max

6. Bumper :

- Le bumper avant peut être remplacé par un bumper de voiture et le chrome peut être soudé au renfort.
- N'importe quel bumper de voiture 8 cylindres est accepté, non modifié (chromes soudés, mais les bouts bumper doivent rester ouverts).
- Une plaque 4" x 6 "x $\frac{1}{4}$ " peut être soudée au bout du frame pour y souder le bumper.
- Bumper artisanal autorisé, tube de 4 x 4 x $\frac{1}{4}$ et ne peut pas excéder de plus de 4" du frame sans pointe et ouvert.
- Il peut être soudé ou boulonné directement au bout du frame.
- Le bumper ne doit pas être plus large que le véhicule.
- On peut réparer un bumper ou boucher les trou de grille ou lumiere. Avec la même epaisseur que d'origine.

Version modifié le 10 janvier 2026

Règlements utilisé à ces événement: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er aout, Saint-Raphaël 7-8 aout, Rivière bleu 21-22 aout, Saint Damasse de l'Islet 5septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

- Le bumper arrière-stock du véhicule.
- Aucun coin ou pointe tranchante ne sera toléré.
- 20 pouces en dessous du bumper arrière minimum. ○ 24
pouces en dessous du bumper avant maximum.

7. Plancher du véhicule :

- Seul le plancher pourri peut être réparé, tôle 18 gage max. et la réparation ne doit pas excéder l'endroit pourri

8. Différentiel :

- Stopeur d'essieu accepté.
- Original du véhicule.
- Aucun différentiel renforcé.
Le cœur peut être soudé.
- Il peut être chaîné.
- Seules les 2 roues motrices sont acceptées ou les 4x4 doivent désactiver le devant (**Au choix du promoteur d'événement**)

9. suspension

- Il est permis d'attacher les lames de suspension ensemble, 8 places maximum.

NOTE : 4 points d'attache par set de lames.

- Les blocs en bois sont acceptés dans les coils spring.

NOTE : Ils doivent être très bien attachés.

- Il est possible de doubler les coils spring.
- Coils spring plus longs et plus raides acceptés.
- Toutes les pièces de suspension doivent être d'origine et non

Version modifié le 10 janvier 2026

Règlements utilisé à ces événement: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er aout, Saint-Raphaël 7-8 aout, Rivière bleu 21-22 aout, Saint Damasse de l'Islet 5septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

renforcées, aucune modification.

○ Pièces d'origine du véhicule seulement.

- ball joint peut être remplacé par une bolt 1/2". Knuckles de roues en aluminium peuvent être remplacés par ceux en acier du même modèle.

○ **Les bumper doivent respecter les hauteurs suivantes :**

- -20 pouces en dessous du bumper arrière minimum.
-24 pouces en dessous du bumper avant maximum.

10. Conduite :

- Toutes les pièces de conduite doivent rester d'origine de A à Z.
- ○ Seul les rods de conduite d'origine peuvent être renforcés avec une rod 1/2" max, soudées ou attachées, fer angle ou tube 1"x1"x1/8" d'épais accepté. ○ Aucune direction hydraulique ne sera tolérée.

11. Pneu :

- Pneus pleins acceptés pas sur la traction.
- Pas de pneus à clous.
- Aucun rim modifié ou renforcé.
- Seuls les cœurs peuvent être changés pour mettre un multi-boltage.
- Pneus doublés ou remplis d'eau acceptés.
- Protectors de valve acceptés.
- Aucun pneu de tracteur ne sera toléré.
- Les pesées de balancement doivent être enlevées.

Version modifiée le 10 janvier 2026

Règlements utilisés à ces événements: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er août, Saint-Raphaël 7-8 août, Rivière bleue 21-22 août, Saint-Damasse de l'Islet 5 septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

12. Réservoir à essence :

- Fuel cell accepté (acier ou plastique).
- Home made accepté.
- La cage de protection ne peut pas excéder 2" du réservoir.

○

- **Aucun réservoir d'origine.**
- Il doit être très sécuritaire.

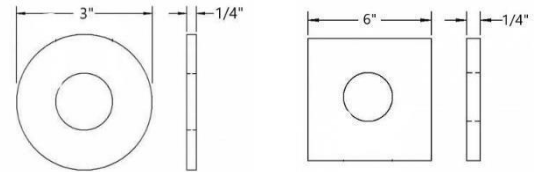
Il doit être placé derrière le conducteur ou dans la boîte du camion.

Cage de protection dans la boîte :

- acceptée à 2" tout le tour du réservoir et fixé à la boîte seulement). Aucun réservoir ne sera toléré en dessous du camion.

13. Bolt de frame :

- Aucune modification ne sera tolérée.
- Bolts additionnelles acceptées (3/4 " max). :



4 dans la cabine souder 2"max au frame et 4 dans la boîte

- Washers 3 pouces max x 1/4 au FRAME NON SOUDÉS.
- Washers 6" carré x 1/4 dans le véhicule NON SOUDÉS.

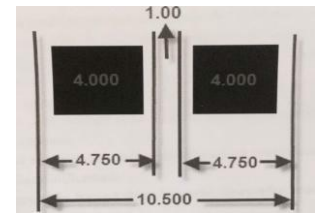
14. Frame :

- AUCUNE SOUDURE ne sera tolérée sur le frame, ceci inclus tous les joints de tôle sur le véhicule.

Version modifié le 10 janvier 2026

Règlements utilisé à ces événement: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er aout, Saint-Raphaël 7-8 aout, Rivière bleu 21-22 aout, Saint Damasse de l'Islet 5 septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

- **Le frame doit rester à sa pleine longueur et ne doit pas être coupé.**



- Peut ajouter 2 plaques de réparations.



15. Porte :

○ **6 points d'attache par porte** (Ex : broche ou strap, 1 tours de chaîne, 5 metal screws, 1 plaque 2" x 8" 1/4" avec 2 bolts 1/2" = 1 point d'attache ou 1 poteau de top tapé pleine longueur, **il est possible de souder une plaque 3x3x1/8 comme point attache des portes. Une plaque égal 1 point attache**

16. Carrosserie :

- Les doublures de hood, tours d'ailes, toit et panneau de valise peuvent être boulonnées avec 80 bolts

3/8" maximum, mais ne doit pas servir de point d'attache pour les portes et valise.

- Le toit ouvrant doit être bouché.

17. Tail gate, boîte :

Version modifié le 10 janvier 2026

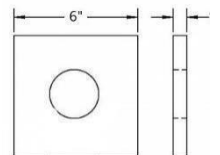
Règlements utilisé à ces événement: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er aout, Saint-Raphaël 7-8 aout, Rivière bleu 21-22 aout, Saint Damasse de l'Islet 5 septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

- Si la tail gate est gardé, il est obligatoire de relier la boîte avec la tail gate par **6 points d'attache.**
- On peut enlever la tail gate.
- Les coins de boîte peuvent être pliés vers l'intérieur mais ne doivent pas faire une rampe de lancement (en gardant la hauteur des bumpers).
- Les attache remorque d'origine sont accepté.

18. Cage protection :

- Pas de tube au dash
- Poteau vertical 3"x 3"x 1/4" et moins **FORTEMENT RECOMMANDÉ** derrière le banc du conducteur.
- Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** de mettre un renfort dans la porte du conducteur. 12" haut max. par 6" de long excédant la porte, celle-ci doit être boulonnée à 4 endroits minimum et/ou soudée et elle ne doit pas tomber sur la piste.
- la porte du conducteur peut être soudée à la carrosserie avec un flat bar 3" x 1/4" ou une rod 1/2".

19. **Hood** : ○ 6 points d'attache maximum, (Ex : Chaînes, fer angles 2" x 4" de long avec 1 bolt, broche, **6 rods 3/4" maximum**) Dans les 6 points d'attache, seulement 2 sont permis d'être reliés au frame dans les trous de bolt du devant
- Il ne doit pas être soudé.



Version modifié le 10 janvier 2026

Règlements utilisé à ces événement: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er aout, Saint-Raphaël 7-8 aout, Rivière bleu 21-22 aout, Saint Damasse de l'Islet 5 septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

- Washer carré 6" x 6 "x 1/4" max si vous avez 4 rods 3/4".

20. **Shifter et pédale** : Ils peuvent être remplacés. Le support de shifter ne doit pas renforcer et ne doit pas dépasser le siège.

21. **Colonne de steering** : Elle peut être changée ou modifiée.

22. **Headers** : À votre choix.

23. **Portes conducteur et passager déchirés (avant)**:

- Réparation 18 gages max. ou épaisseur original.
- La réparation ne doit pas excéder la déchirure de la tôle. ○ La tôle peut être soudée.

24. **Cooler à transmission** : Accepté derrière le banc passager.

25. **Bout frame pourri** : Aucun bout frame pourri ne peut être refait avec du fer ou de la tôle.

Toute réparation doit être approuvée par les officiels avant ou durant la journée.

Tous les véhicules doivent être dégarnis de moulures, vitres (il est fortement recommandé d'enlever le pare choc), de garnitures intérieurs et bumper cover de plastique.

Disqualification :

Les véhicules trop dangereux ou trop modifiés peuvent être refusés. Les officiels seuls peuvent décider si un véhicule peut courser.

Version modifié le 10 janvier 2026

Règlements utilisé à ces événement: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er aout, Saint-Raphaël 7-8 aout, Rivière bleu 21-22 aout ,Saint Damasse de l'Islet 5septembre , Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.

Tout manque de respect envers les arbitres ou tout autre coureur ou membres de l'organisation avant, durant ou après les courses peuvent entraîner une disqualification et même une suspension du ou des coureurs d'un ou plusieurs programmes de derby.

Toute conduite dangereuse peut amener une disqualification et même une suspension du ou des coureurs fautifs.

Le conducteur qui commence la course doit la finir. En cas de blessure le coureur sera disqualifié. Aucune substitution

Casque protecteur style moto, vtt skidoo, avec mentonnière obligatoire. Pas de style calotte ou open face.

TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT SUR CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS SONT INTERDITS, seules les modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie PICK-UP (gladiateur).

Version modifiée le 25 janvier 2025

Règlements utilisés à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St- Raphaël, St-Victor et St-Paul.

Version modifié le 10 janvier 2026

Règlements utilisés à ces événements: St-Paul 20 juin, Saint-Antonin 11 juillet, Saint-Victor 18 juillet, Saint-Chrysostome 18 juillet, East-Broughton 1er août, Saint-Raphaël 7-8 août, Rivière bleu 21-22 août, Saint Damasse de l'Islet 5 septembre, Cookshire 4-5-6 sept et Saint-Ephrem 12 septembre.